

La Comcom Communique



ECO'GESTE DU MOIS DE JANVIER

Dans le cadre de sa compétence Développement Durable, la Communauté de communes du Minervois au Caroux a en charge la gestion des déchets. Aujourd'hui, le déchet coûte cher : collecter et traiter chaque dépôt a un coût environnemental, social et économique, pour chaque collectivité... et par rebond pour chaque habitant!

Chaque mois, le service Développement Durable/Déchets vous propose un geste, pour réduire l'impact pour la planète et maîtriser les coûts pour les usagers.

BASIQUE MAIS INDISPENSABLE : JE TRIE !



➔ Le verre (bouteilles, bocaux) est à apporter au **container à verre**.

➔ Papiers, cartons, emballages, journaux, mais aussi canettes, boîtes de conserve et aérosols sont à déposer aux **bornes de tri**.

➔ Restes de repas, épluchures, coquilles d'œufs sont pour le **compost**.

Du coup, il reste très peu de choses pour la poubelle à **ordures ménagères**.

Et moins d'ordures ménagères, c'est moins de dépenses pour leur collecte et leur traitement !

Contact : Pour toute question complémentaire, le service Développement Durable/Déchets répond à toutes vos interrogations.

04 67 97 90 30 ou par courriel vlfebvre@cdcmc.fr

www.cc-minervois-caroux.fr